

27) Ouverture d'un article au Budget de 1964.

Le Maire demande au Conseil Municipal l'ouverture par autorisation spéciale d'un article 422 " Taxe de prestation " au Budget de 1964.

Approuvé
sr. deux, le 23 Mars 65
P/Le Préfet.

Adopté à l'unanimité.

M. GAILLARD : donne lecture d'une lettre en date du 1^{er} Février 1965 du Conseil Départemental des Associations de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques de la Réunion, adressée à Monsieur le Maire de Saint-Denis.

" Monsieur le Maire,

Le Conseil Départemental des Associations de Parents d'Elèves se fait un plaisir de vous exprimer toute sa reconnaissance pour la subvention de 200.000 frs. que vous venez de lui accorder.

Ce geste qui a été accompli avec l'unanimité de votre Conseil Municipal nous montre une fois de plus la bienveillante sollicitude que vous témoignez à l'égard d'une oeuvre entièrement sociale et dont l'action première consiste à développer chez l'enfant, ses facultés physiques, intellectuelles et morales.

Monsieur le Maire, vous avez, il y a trois ans de cela, manifesté le désir de visiter un de nos camps de vacances à Saint-Gilles, et ayant lu dans les yeux d'une centaine de petits enfants malheureux le plaisir et l'espoir que votre visite leur avait procurés, vous avez tenu alors à associer votre Conseil Municipal tout entier à l'intérêt de notre oeuvre.

Depuis, à chaque départ de nos colonies, votre service d'approvisionnement tient à notre disposition une quantité appréciable de vivres et votre service de transport nous apporte aussi sa collaboration à chaque fois que nous en manifestons le désir. Cette fois avec la subvention que vous venez de nous octroyer, nous nous procurerons la possibilité de compléter la literie de nos enfants et, par là même, leur faire connaître une vie décente.

A nous qui présidons aux destinées de l'oeuvre, vous nous incitez à aller de l'avant, en nous donnant le sentiment reconfortant que nous sommes sur la bonne voie.

A vous, Monsieur le Maire, à votre Conseil Municipal tout entier, le Conseil Départemental des Associations de Parents d'Elèves vous adresse ses remerciements chaleureux et vous exprime sa vive reconnaissance."

Le Secrétaire Général
Signé: J. Cluchard

Adopté à l'unanimité.